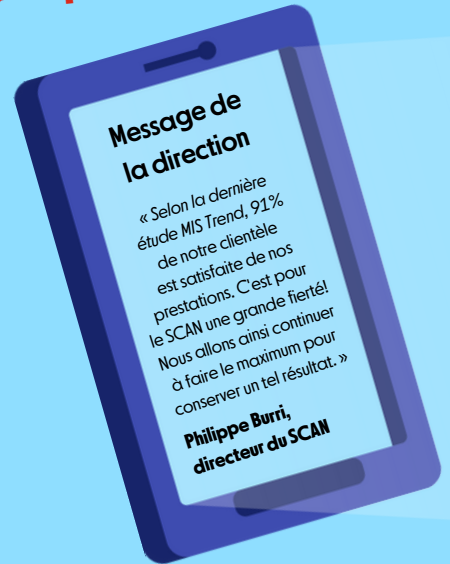


Ce que tout-e Neuchâtelois-e doit savoir

titulaire d'un
permis de conduire

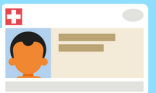


Permis bleu **Changement imminent!**

Vous avez toujours votre permis de conduire bleu en poche? Si oui, nous vous invitons à le changer, sans tarder.

En effet, dès le 31 octobre 2024, celui-ci ne sera plus valable et ne pourra ainsi plus être présenté.

Pour découvrir comment procéder à son échange:
scan-ne.ch/echangebleu



Rafraîchissement **SCAN tes connaissances**

Giratoire, piste cyclable, trottoir traversant: êtes-vous certain-e de maîtriser toutes les subtilités de la route? Le SCAN vous propose de rafraîchir vos connaissances théoriques, depuis chez vous.

L'équipe du SCAN offre à 1'000 conducteurs-trices neuchâtelois-e-s un accès gratuit à la plateforme de formation en ligne "routinier24.ch". Au programme? Rappel des règles de circulation routière et possibilité de tester vos connaissances, notamment.

Demandez vos accès, juste ici:
scan-ne.ch/scantesconnaissances



RDV expertise **Plus d'oubli!**

Afin de vous éviter de recevoir une facture pour "non-présentation" d'un véhicule au contrôle technique, le SCAN a mis en place la solution suivante:

Un courriel de rappel est désormais adressé à toutes et tous les détenteurs-trices d'un véhicule immatriculé dans le canton de Neuchâtel, 14 jours avant le rendez-vous.

Pour bénéficier de ce service, communiquez-nous votre adresse mail!

Toutes les informations à ce sujet:
scan-ne.ch/rappel-expertise





Digitalisation **Votre boîte aux lettres sur votre portable**

Dans le courant du premier semestre 2024, il sera possible de recevoir les communications envoyées par le SCAN (courriers, convocations, etc.) sous forme numérique, directement dans son espace "Mes courriers" sur le Guichet unique.

Cette nouveauté présente de nombreux avantages, tels que la sécurité des données, la traçabilité des envois, la facilité d'accès aux documents à tout moment et depuis n'importe quel appareil connecté à Internet, mais aussi et surtout **une réduction de l'impact sur l'environnement.**

À chaque envoi de documents, la personne concernée est directement notifiée via un courriel, un message (SMS), ainsi qu'une notification "push" adressée sur le téléphone mobile. Vous êtes intéressé-e? Si oui:

- **Il suffit d'activer les courriers électroniques dans les paramètres du Guichet unique.**

Plus d'informations quant à cette solution:
scan-ne.ch/mescourriers



Cheese! **Cabine photo à domicile**



Et si on vous disait qu'il n'y aura bientôt plus besoin de passer par un photomaton pour vos demandes de permis?

D'ici peu, votre photo et votre signature pourront être transmises via votre smartphone ou celui d'un-e proche. Le SCAN fait un pas de plus vers la digitalisation de ses services. En résumé, vous pourrez prendre votre photo et signer, au moyen de l'application prévue à cet effet, **gratuitement et depuis n'importe où.**

Une actualité à ce sujet:
scan-ne.ch/photoenligne



H24 **Disponibles par "chat" et téléphone**

Courant 2024, le SCAN proposera une nouvelle version de son "chat en ligne", davantage robotisée.

Il mettra également en place une nouvelle centrale téléphonique automatisée.

Il sera ainsi possible d'accéder aux renseignements principaux quant aux prestations de l'établissement, **même en dehors des heures d'ouverture.**

Tous les renseignements:
scan-ne.ch/bot



Taxe **Informations concernant la taxe 2024**

En 2024, les voitures de tourisme neuchâteloises seront toujours taxées selon leurs émissions de CO₂ et leur âge. L'acquisition des véhicules électriques et l'amélioration des moteurs à combustion induisent une baisse très réjouissante des émissions de CO₂ moyennes, donc des recettes de la taxe automobile.

Afin d'assurer l'entretien du réseau routier neuchâtelois notamment, le Conseil d'Etat a décidé pour 2024 d'adapter le facteur de correction de la taxe qui passera de CHF 291.- à CHF 276.-. Par rapport à 2023, la taxe annuelle restera donc stable. À noter que la taxe de base, ou taxe minimum payée par toutes les voitures de tourisme, est maintenue à CHF 250.-.

Plus d'informations sur scan-ne.ch/taxeauto et scan-ne.ch/taxenav

